

# ON CONTINUE...

## avec l'UFR des industries chimiques CGT

### l'édito

**Le ministre de l'Économie et des Finances annonce 10 milliards d'euros d'économies. La moitié des économies, soit cinq milliards d'euros, devra être trouvée sur le budget de fonctionnement de « tous les ministères ». Des milliards manquent déjà pour l'hôpital public, le système de santé est en train de s'effondrer ! Austérité à tous les étages et coup de rabot dans les budgets. Qui va payer ? La réponse est claire : les salariés. Et ce n'est pas fini, le gouvernement a prévenu : « il est fort probable que nous ayons à faire plus de 12 milliards d'économies supplémentaires pour 2025 ».**

Le gouvernement va continuer en accélérant encore le détricotage de tout ce que les salariés ont conquis par la lutte. Loi immigration, réforme de l'Assurance chômage et du RSA, offensive contre l'école, annonce d'une nouvelle loi travail..., le gouvernement poursuit son offensive contre les étrangers, les plus précaires et l'ensemble du monde du travail. Macron n'hésite pas à puiser directement dans le programme de l'extrême-droite pour s'attaquer aux travailleurs et aux classes populaires. Attal s'assure d'une équipe prête à accompagner le renforcement

autoritaire du régime. Il s'attaque aux chômeurs en fin de droits, à tous ceux qui sont dans la misère et ne survivent que grâce au RSA et qui, pour quelques centaines d'euros, devront donc travailler quasi gratuitement. Il annonce la révision des règles de l'Assurance chômage en basculant l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) au RSA, privant ainsi les allocataires de la validation de trimestres pour la retraite **« nous considérons que la retraite doit être le fruit du travail »** dit-il.

Il s'attaque au statut de la fonction publique et, sous prétexte de « désmcardisation », ouvre les vannes de nouvelles exonérations de cotisations patronales qui vont encore affaiblir le socle des retraites, de la protection sociale et réduire les droits des salariés et des chômeurs au profit du capital. En revanche, le budget alloué à la défense est en croissance importante.

Le discours de la banalisation d'une guerre, mais aussi du premier génocide du XXI<sup>ème</sup> siècle à Gaza qui s'installe dans la durée et, désormais manie le « réarmement » dans toutes les langues et à toutes les sauces (militaire, démographique, morale et civique, patriotique et xénophobe, à l'école et au travail.)

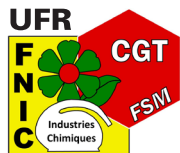
Dans un contexte de regain des manifestations contre l'avortement, de montée de la rhétorique anti-IVG dans les médias réactionnaires et du renforcement de l'extrême droite à l'échelle internationale, l'inscription de l'IVG dans la Constitution se veut être une première réponse « rassurante » des législateurs.

Cette inscription symbolique sert surtout le « en même temps » du macronisme, qui souhaite envoyer un signal fort à la veille du 8 mars. Pour Macron, qui aime les coups d'éclat, l'occasion de faire de la France le premier pays du monde à graver ce droit fondamental « dans le marbre » était trop belle. Le même gouvernement qui prône la stérilisation des femmes à Mayotte et parle de réarmement démographique prétend aujourd'hui écrire « une nouvelle page dans l'histoire des droits des femmes »

**Cette manœuvre doit nous inciter à nous mobiliser, ensemble actifs et retraités contre la violence des politiques antisociales de Macron et son gouvernement, contre la guerre et l'impérialisme.**

## Sommaire

Une : L'édito • Orga/Vie syndicale • 8 mars : journée internationale des droits des femmes et de solidarité avec les femmes du monde entier. p.2/p.3 • L'agenda, l'International, le coup de gueule p.4 •



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)  
 FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex  
 Tél. : 01 84 21 33 00 / [www.fnic-cgt.fr](http://www.fnic-cgt.fr) / e-mail : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)  
 Directeur de publication : Emmanuel Lépine  
 Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

## L'action

### 8 MARS : journée internationale des droits des femmes et de solidarité

## EXIGENCE D'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES RETRAITÉES

**D**éparts plus tardifs, retraites moins élevées, les femmes sont encore les premières touchées par la Loi retraite de 2023 et elles sont parfois dans des situations de pauvreté et d'isolement à la retraite. Alors que l'écart de salaire entre hommes et femmes est de 27 %, les pensions de droit direct des femmes sont inférieures en moyenne de 40 % à celle des hommes. Finalement, droits familiaux et conjugaux confondus, les femmes perçoivent une pension inférieure de 28 % par rapport à celle des hommes. Les droits familiaux et conjugaux ont permis de réduire l'écart entre hommes et femmes, même si

les réformes intervenues depuis 1993 ont davantage pénalisé les femmes aux carrières plus courtes, au temps partiel plus nombreux (30 % des femmes contre 8 % des hommes). Les femmes, par le temps partiel, essaient de concilier vie professionnelle et vie familiale et elles interrompent souvent leur carrière pour élever les enfants. Elles sont aussi plus nombreuses dans les métiers de l'aide à la personne, moins bien rémunérés. Dans la Fonction publique, les droits familiaux ont été radicalement remis en cause avec la suppression de la bonification d'un an/enfant (« remplacée » par une durée de 6 mois pour la seule durée d'assurance) pour les enfants nés après 2004.

### Les bonifications familiales et conjugales sont indispensables pour réduire les inégalités.

En 2017, on comptait 4,4 millions de bénéficiaires de pension de réversion dont 88 % des femmes. Pour 1,1 million d'entre elles, il s'agit de leur unique pension. Ce nombre de bénéficiaires semble remis en cause. Il s'agit donc d'améliorer les dispositifs existants pour toutes et tous en supprimant la condition de ressource de durée de mariage. Fondamentalement, pour éviter de pérenniser l'assignation sociale des femmes aux tâches parentales. Pour éviter de ne les considérer que comme mères, épouses ou aidantes, leur autonomie financière est décisive pour leur assurer, par des droits propres, les moyens d'existence nécessaires.

- **Abaisser le temps de travail pour permettre à toutes et tous des durées respectant la vie de famille, permettant de s'enrichir autrement que par la culture. Il faut aussi permettre aux salariées et salariés à temps partiel de revenir à un temps complet si elles où ils le souhaitent.**
- **Lutter effectivement contre les discriminations professionnelles entre les femmes et les hommes, en favorisant l'accès des femmes à tous les emplois, avec un salaire identique entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui, ce sont de nouvelles conquêtes dont les femmes ont besoin et grâce à chacune d'elles, ce sont les conditions de vie de tous qui s'en trouveront améliorées. Appliquer toutes les lois déjà existantes sur l'égalité salariale femmes-hommes rapporterait par exemple 6,5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires pour financer les retraites, nos retraites, actuelles et futures !!!**
- **Revenir à la prise en compte des 10 meilleures années pour le calcul du montant des pensions. La durée de cotisation pour le taux plein doit revenir à 37,5 années, et le passage en retraite doit se faire au plus tard à 60 ans. Les métiers pénibles doivent ouvrir droit à un départ anticipé à 55 ans.**



## l'information

# UN JOUR HISTORIQUE POUR LES DROITS DES FEMMES

### **Le 28 février sera désormais un jour historique, celui du vote du Sénat pour l'entrée du droit à l'avortement dans la Constitution française.**

Le libre choix de devenir mère ou non est un droit fondamental. La liberté des femmes à disposer de leur corps et donc de leur vie est aussi une question de santé publique : 47 000 femmes meurent chaque année dans le monde des suites d'un avortement clandestin.

Cette entrée dans la Constitution est un réel vecteur de protection de ce qui n'est pas seulement une liberté mais un droit.

Il doit sans cesse être défendu contre des forces réactionnaires, comme nous le prouve la récente « tromperie » de la chaîne d'extrême droite CNEWS intégrant le recours à l'IVG dans les causes de mortalité. Le droit à l'avortement ne peut être considéré comme un acquis. Il est encore soit interdit, soit remis en cause, soit entravé par une inégalité d'accès aux services publics sur l'ensemble du territoire.

**L'accès libre et gratuit à la contraception, sous toutes ses formes et sur tout le territoire, passe par l'égalité d'accès pour toutes.**

## INTERNATIONAL



# 3<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DE L'UIS DES PeR DE LA FSM À ATHÈNES

Le 3<sup>ème</sup> Congrès de l'Union internationale syndicale des Préretraités et Retraités de la Fédération syndicale mondiale se tiendra à Athènes, du 14 au 18 avril 2024, à un moment où notre ennemi de classe intensifie ses attaques contre la classe ouvrière et en particulier contre les pensionnés et les retraités. Au cours de ce Congrès, nous discuterons du contenu, de l'orientation de notre action, de comment créer les conditions de participation massive des retraités de tous les pays et comment contribuer à une coopération plus stable avec le mouvement ouvrier et populaire. Les thèmes du Congrès seront :

- **La situation et les avancées dans le monde.**
- **Notre travail pour l'organisation des Préretraités et Retraités.**
- **Les modifications de nos statuts.**
- **Le choix de la nouvelle direction.**

## MOBILISATION DES RETRAITES POUR L'AUGMENTATION DES PENSIONS AU PÉROU

### **Des milliers de personnes se sont mobilisées à travers le pays pour réclamer une augmentation des salaires et des retraites.**

Le 21 février, des milliers de travailleurs de différents syndicats de Lima, convoqués par la Confédération générale des Travailleurs du Pérou (CGTP), actifs et retraités, ont manifesté exigeant, entre autres, une augmentation générale des salaires et des pensions.

Une revendication syndicale qui est juste et nécessaire. **Leur motivation est la récession économique et ses conséquences, le coût élevé de la vie qui a fait perdre du pouvoir d'achat aux travailleurs et à la population.**

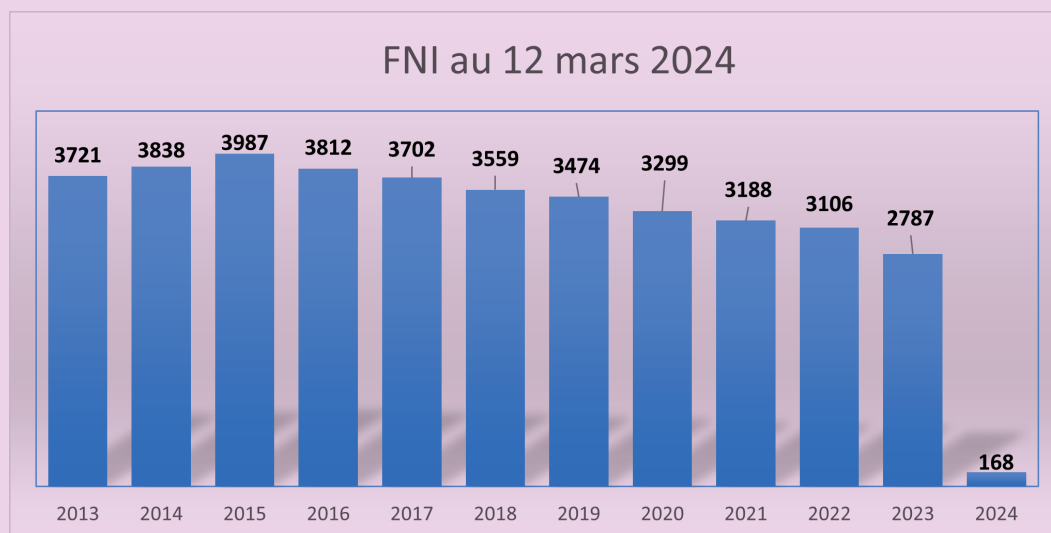
Pour sa part, l'Union centrale nationale des retraités du Pérou (CENAJUPE) a participé aux manifestations avec la CGTP à Lima et dans les provinces. La revendication des retraités pour une augmentation générale des pensions est juste, puisque les pensions sont considérées comme des pourboires et ne permettent même pas de payer les charges d'électricité, d'eau, de gaz et de téléphone.

C'est pourquoi il est urgent et nécessaire d'augmenter tous les régimes de retraite, surtout s'il y a une décision de la Cour constitutionnelle qui ordonne aux pouvoirs exécutif et législatif, pendant plus de quatre ans, d'augmenter progressivement les pensions. Un plan de lutte sera établi, y compris par la grève de la faim, pour obtenir une augmentation générale des pensions.

## L'agenda

- 20 mars : CN UFR
- 25 au 28 mars : 43<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération à Port Leucate.
- 14 au 18 avril : 3<sup>ème</sup> Congrès de l'UIS des retraités de la FSM à Athènes.

### **ORGA/VIE SYNDICALE : CHIFFRES DE MARS**



# l'orga – le point...

**R**oger Casanova, militant CGT de la plateforme pétrochimique de Carling-Saint Avold, et aujourd'hui, membre du Conseil national de l'Union fédérale des Retraités, a écrit un livre sur l'histoire de ce site :

Le site de Carling est entré dans Elf Atochem en 1990. La partie pétrochimie de Carling reste actuellement un établissement du groupe Total, l'autre partie est passée dans le groupe Arkema.

Certains de nos Camarades retraités de la Fédération ont bien connu les militants du syndicat CGT de cet établissement. Si cette histoire vous intéresse, si vous souhaitez acquérir ce livre, vous pouvez prendre contact par mail avec [Roger.c@saintavold.fr](mailto:Roger.c@saintavold.fr)

